



Appel à manifester pour le retrait de la loi « sécurité globale » Pour la liberté d'expression, d'information et de manifestation !

Après l'émotion suscitée par les bavures... restent les multiples textes qui visent, sous des angles variés, les libertés des Citoyens de ce pays et le droit de regard sur les polices de la République :

- **article 21 de la proposition de Loi « Sécurité globale »** qui systématise la reconnaissance faciale en temps réel des manifestant.es
- **article 22** qui autorise la surveillance par drones et entraîne une capacité de surveillance généralisée de l'espace public
- **article 24** : si cette loi était déjà adoptée, Michel Zecler, dont les images du tabassage n'auraient pu être diffusées, serait très certainement poursuivi pour « rébellion » ou « violence à l'égard de fonctionnaires dépositaires de l'autorité publique »
 - plus globalement, c'est l'ensemble du texte qui doit désormais être rejeté, au regard des atteintes graves qu'il porte en matière de liberté d'informer et de savoir, de liberté d'expression, de liberté de manifester, de processus de privatisation des missions de sécurité...
- **article 18 du projet de loi contre le séparatisme** (renommée loi « confortant le respect des principes de la République »), qui reprend le contenu de l'article 24 de la loi « sécurité globale »,
 - décret de la semaine dernière réformant le **Code de la sécurité intérieure**, autorisant à ficher les personnes pour leurs « opinions politiques », leurs « convictions philosophiques, religieuses » ou leur « appartenance syndicale ».
 - amendement dans le cadre de la **Loi de Programmation de la Recherche** qui crée un délit d'entrave et d'intrusion et empêche ainsi toute action collective des étudiants et des personnels, toute liberté syndicale

Le pouvoir profite des difficultés rencontrées par grand nombre de catégories sociales pour imposer un tournant sécuritaire et autoritaire remettant en cause nos libertés fondamentales et démocratiques, socle de la République.

**Défendons une France fraternelle, humaine et solidaire !
Pour des gardiens de la paix au service des valeurs républicaines et des citoyens**

**Rassemblons-nous !
Samedi 12 décembre à Cherbourg à 14h30 Place de la Mairie**

[...] Cela aura de graves implications pour le droit à la vie privée, la liberté de réunion pacifique et la liberté d'expression dans le pays - ainsi que dans tout autre pays qui pourrait s'inspirer de cette législation.

Rapporteurs de l'ONU

La **Défenseure des droits** considère que l'information du public et la publication d'images et d'enregistrements relatifs à des interventions de police sont légitimes et nécessaires dans une société démocratique.

**se munir de l'attestation dérogatoire de manifestation – respecter les gestes barrières*